

Compte-rendu de la réunion d'ATTAC Paris 13-14-15 post Hong Kong du 31 Janvier 2006

Orateurs : Susan George et Frédéric Viale
d'après le compte-rendu de J-M.Dariose, relu par F.Viale

**** I ** Le contexte :**

depuis la création de l'OMC en 1994, se tient tous les 2 ans une "conférence ministérielle " :

* n°1 (1996) : Singapour : les pays riches ont essayé d'introduire de nouveaux sujets qui n'étaient pas dans le traité initial (les "Questions de Singapour"), ce que les pays du Sud ont refusé.

* n°2 (1998) : Genève : n'est pas restée dans l'histoire.

* n°3 (1999) : Seattle : blocage retentissant et intervention bruyante de la société civile.

* n°4 (2001) : Doha : un accord est trouvé dans l'atmosphère qui suivait les attentats du 11 septembre; mise en route d'un nouveau cycle de négociations, dit "cycle du développement", que les négociations actuelles sont censées conclure.

* n°5 (2003) : Cancun : nouveau blocage, attribué par certains à l'intransigeance du négociateur européen (Pascal Lamy).

* n°6 (2005) : Hong-Kong : Pascal Lamy, nouveau directeur de l'OMC doit laver son honneur et après ce qui est perçu comme des "échecs" successifs, l'avenir même de l'OMC serait en jeu.

**** II ** Faits marquants de Hong-Kong :**

* Trois grands dossiers : l'agriculture, le NAMA (non agricultural market access = tout ce qui n'est ni agriculture ni service) et les services (AGCS).

* Les pays du Nord (surtout USA et UE) ont été très agressifs, pour obtenir à tout prix un accord (et sauver l'OMC).

* Le Brésil et l'Inde ont tourné casaque et lâché leurs anciens alliés (les petits pays du Sud qui pèsent peu dans le commerce mondial).

* Un accord est intervenu, a minima mais mauvais pour les peuples.

* La Chine a été très discrète.

**** III ** L'Agriculture : Trois "piliers", tous trois sources de heurts :**

1) Les subventions à l'exportation :

L'UE a accepté de les supprimer, mais seulement à partir de 2013, date de la fin de son budget voté en 2005.

Rappel : la PAC comprend 42 Milliards d'euros par an de subventions agricoles, dont seulement 2,3 à 2,7 Milliards d'euros par an à l'exportation. Le budget insuffisant de l'Europe ne permet pas non plus une mise à niveau des nouveaux entrants, qui sont justement essentiellement agricoles.

2) Les aides internes (subventions hors exportation) :

Les pays riches refusent toute négociation à ce sujet. Ils ont en effet fractionné leurs subventions en 3 "boîtes" :

- la boîte verte : subventions ne posant "pas de problème" de concurrence, donc non négociables ;

- la boîte bleue : subventions discutables ;

- la boîte orange : subventions à supprimer.

3) L'accès aux marchés :

- Les "pays les moins avancés" (qui représentent 1% du commerce mondial) ont obtenu de pouvoir vendre dans les pays du Nord sans droit de douane 97 % de leurs produits. Mais les 3 % qui resteront bloqués seront choisis par les pays importateurs (riches), à la discrétion de chacun, selon les marchés intérieurs qu'il ne voudront pas voir concurrencés. Autrement dit, les pays riches pourront continuer d'empêcher les importations concurrentielles, les 3% n'étant pas en volume des importations mais en nombre de lignes de types de produits importés (qui peut être de plusieurs centaines, jusqu'à 6000).

**** IV ** NAMA (non agricultural market access = tout ce qui n'est ni agriculture ni service) :**

- L'accord oblige tous les pays à réduire (jusqu'à l'annulation) toutes les barrières douanières pour toutes les industries, y compris la pêche et la sylviculture

* Le premier risque évident est écologique, avec un pillage effréné.

* Le second est pour les industries naissantes : dans l'histoire, les pays qui ont développé leurs industries ont toujours utilisé 2 protections : des tarifs douaniers élevés et des subventions ciblées. Dépourvus de ces boucliers, les pays "en voie de développement" ne se développeront plus du tout car leurs industries seront laminées par la concurrence des transnationales du Nord.

* De plus, dans les pays pauvres, les taxes douanières représentent 50% des revenus de l'Etat. Ce manque à gagner retentira donc sur le peu de services publics qu'ils pouvaient offrir.

- La formule retenue pour l'abaissement des droits de douane a été la "formule suisse", c'est à dire une réduction plus importante pour les droits élevés (et non pas proportionnelle).

* Ce qui pénalisera évidemment les petits pays qui tentaient de protéger certains secteurs. Des "coefficients d'assouplissement" pourront être discutés ultérieurement.

* Les pays riches demandent la suppression TOTALE des tarifs douaniers sur certains secteurs : pêche, mines, en particulier métaux précieux, textiles, chaussures, petit équipement électronique,...

- L'Afrique du Sud et le Brésil jouent leur propre jeu de puissance régionale et espèrent profiter du NAMA pour envahir tous les autres pays limitrophes

**** V ** Les Services (AGCS) :**

- Le représentant de l'UE (Peter Mandelson) avait demandé la libéralisation obligatoire de 139 sous-secteurs sur les 160. Une telle proportion affecterait inévitablement les services publics.

* Les listes de demandes plurilatérales de libéralisation devront être conclues le 28 février 2006, les listes d'offres le 31 juillet 2006 et les listes finales d'engagements le 31 octobre 2006.

- Un petit article discret devrait avoir de grandes conséquences : tout Etat (ou groupe d'Etats) pourra formuler des demandes de libéralisation de services à un autre Etat (ou groupe d'Etats).

* Ce(s) dernier(s) auront l'obligation d'examiner ces demandes et leur marge de manoeuvre pour refuser sera évidemment fonction du rapport de forces par ailleurs. Cet article permettra donc d'accélérer le processus général, en permettant des accords bilatéraux et plurilatéraux. Ensuite, du fait de la "clause de la nation la plus favorisée", tous les autres pays pourront se prévaloir de ces accords et exiger les mêmes libéralisations. Cela aurait pour conséquence une accélération considérable du processus de libéralisation des services dans le cadre de l'AGCS.

* Dans cette perspective, ont été constitués des "groupes d'amis" de certains services. Il s'agit de groupes de pays aimant tellement un service, qu'ils s'allient pour exiger des autres pays la libéralisation dudit service.

- A l'Inde, on a promis de discuter du Mode IV (détachement de travailleurs, tels qu'informaticiens), ce qui a fait que ce pays s'est désolidarisé des autres pays du Sud.

* Comme d'ailleurs le Brésil, dès lors qu'une date de fin des subventions à l'exportation a été promise par l'UE. Privés de leurs deux soutiens, les différents groupes de pays ne se sont pas coalisés contre un mauvais accord, comme cela s'était produit à Cancun.

- Mode III (investissement dans les autres pays, filiales) : exigence d'ouverture et de possibilité d'investissement à 100% et sans aucune restriction protectrice.

**** VI ** Les méthodes de l'OMC**

* Le coût des délégations et des négociations ne met évidemment pas toutes les puissances économiques sur le même plan.

* certains pays sont lourdement endettés, et sont dépendants des décisions du FMI et de la BM, organismes dans lesquels les USA et l'UE ont un poids déterminant.

* La procédure dite "de la chambre verte", consiste à convoquer un nombre restreint de pays sur une question donnée, les plus faibles étant soumis à une forte pression. Lorsqu'ils ont cédé, les autres (qui n'avaient pas été invités) ne se sentent pas la force de résister.

* Pour l'AGCS, le directeur de l'OMC a carrément remplacé un texte discuté et explicitement non consensuel par son propre texte, en le répétant jour après jour jusqu'à ce que tous les pays l'acceptent.

* Les représentants du Brésil et de l'Inde ont allègrement menti aux ONG et médias en affirmant le matin leur solidarité avec les autres pays du sud, et en acceptant le soir l'accord. Ceci en échange d'un accès à la cour des grands : le "five interested parties", qui pourrait remplacer le QUAD (USA, UE, Canada, Japon).

* Dans cette situation, l'Afrique du Sud a elle aussi accepté l'accord, considérant qu'il pourrait lui être assez favorable sur le NAMA. De ce fait, les petits pays ont dû finir par céder, en ayant obtenu que très peu de choses.

* Le rôle des lobbyistes au service des transnationales est majeur et insuffisamment décrit. Il dicte littéralement les termes des accords, que passent ensuite les négociateurs au nom des États.

**** VII ** Les campagnes d'ATTAC et autres**

* Poursuite des campagnes d'information, d'explication de ce que sont l'OMC et ses accords.

* Collectivités territoriales "hors AGCS" : exigence de moratoire, de débat public et de changement de mandat au commissaire européen au commerce. Actuellement 800 collectivités, représentant 80% de la population française. Mais celle-ci est-elle informée et les services publics sont-ils pour autant mieux préservés ?

* Extension de ce mouvement aux collectivités territoriales d'Europe, ainsi qu'au forum des collectivités locales à Caracas.

* De même que les Forums sociaux mondiaux ont été créés pour faire le pendant des forums économiques de Davos, il est proposé d'organiser tous les deux ans, quelques mois avant la conférence ministérielle de l'OMC, des forums mondiaux décentralisés discutant du même agenda. L'idée paraît bonne mais pas facile à organiser...

* campagne anti-Bolkestein: nous devons souligner la filiation-concordance-complémentarité de la directive avec l'AGCS, pour la libéralisation des services publics et la mise en concurrence des travailleurs ayant des salaires et des protections inégales.